

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 12

Artikel: Pour les dames
Autor: Panard / De la Trémouille / Blanchet
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

on recourut aux mécaniciens. Les plus habiles furent appelés. Ce fut un Suisse — probablement un des célèbres constructeurs d'automates des montagnes neuchâtelaises — qui parvint à corriger la nature ; au moyen de ressorts et de petites tiges d'acier articulées, le tout recouvert d'une peau blanche, il dota l'enfant de mains avec lesquelles il arriva à écrire et à dessiner avec une grande aisance. Il s'en servait aussi pour jouer toute sorte de vilains tours, dont le plus commun consistait à les appliquer contre un tuyau de poêle brûlant et à inviter à suivre son exemple les gens non au courant de son infirmité.

C'était le prélude de farces qui le rendirent légendaire. V. F.

Curiosité enfantine. — Un père recommandait à sa fille aînée de ne jamais manquer de remercier le bon Dieu de ses bienfaits.

Son fils cadet, qui jouait dans une chambre voisine, est intrigué par cette recommandation, qu'il n'a du reste entendue qu'à demi.

Quand le père est parti, le petit frère accourt vers sa sœur et lui demande :

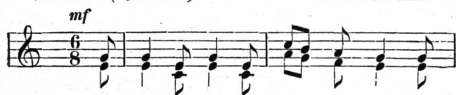
— Dis, Jeanne, qu'est-ce qu'il a fait, le bon Dieu, que papa a dit que c'était bien fait ?

NOS VIEILLES CHANSONS

Vivat au Pays.

Andante. (Quatuor.)

J.-J. PORCHAT.



1. Hon-neur, honneur au doux pa - ys Où
Pa - ys où vingt-peu-ples a - mis Ne
2. Pa - ys où les ber-gers sont rois, Où
Qui pèse et ga-ran-tit nos droits, Cul-
3. Où l'é-tran-ger peut ou - bli - er Tout,
Où le mourant vient es - say - er De



l'é - ga - li - té ré - gne ; } Où Li - ber - té se
font qu'u-ne fa - mil - le ; }
la main tu - té - lai - re } Et fait suc - cé - der
tive aus - si la ter - re. }
jus-qu'à sa pa - tri - e. } Ses fleurs en-touraient
renâitre à la vi - e. }

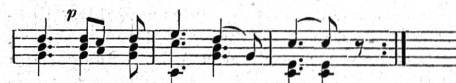


con - so - la - tion Quand d'au-tres bords on l'e - xi - la :
tour à tour Les tra-vaux guerriers aux la-bours
mon berceau, Qu'el-les pro - té - gent mon ber-ceau !

CHŒUR



Qu'il vi - ve, qu'il vi - ve, qu'il vive et soit heu-



reux ! Ce sont là nos vœux.

L'ŒUVRE NATIONALE DE M. ARTHUR ROSSAT

I

La future génération studieuse de la Suisse française, associera sans doute, aux noms des écrivains « traditionnistes » — si l'on peut ainsi dire — les plus populaires et les plus méritants du pays romand, tels le doyen Bridel, zélé ouvrier de la première heure et Alfred Ceresole, mort il y a trois ans, celui de M. Arthur Rossat originaire de Lausanne, actuellement professeur à l'École réale de Bâle et l'un des rédacteurs de la partie romande des « Archives suisses des Traditions populaires ».

M. Rossat, qui, dans ce domaine, n'a pas encore assez d'imitateurs dans nos cantons français, a publié, dans la revue susmentionnée, de nombreuses contributions relatives au folk-lore jurassien et romand.

C'est d'abord, aux années de début, une riche collection de *Proverbes* jurassiens, français et patois, de nombreuses *Prières* et formules de prières, en patois, recueillies dans la partie catholique du Jura, l'édition définitive et annotée d'une façon intéressante du poème de F. Raspier, les *Paniers*, en patois jurassien (Courroux près Délémont) du 18^{me} siècle, une série de contes merveilleux ou burlesques, les *Fôles* etc. Mais, sa contribution la plus importante c'est *Chants patois jurassiens* (Arch. 1899 à 1903), suivie de plusieurs travaux annexes (*Ronde, jeux, emprôts; la poésie religieuse patoise dans le Jura bernois catholique, etc.* parus dans la même revue ou ailleurs.)

Attaché à la rédaction du *Glossaire des Patois romands* pour une partie du Jura bernois, il y choisit la localité de Develier près Délémont, au cœur du dialecte *vadais* comme base de ses investigations laborieuses, et le résultat de son travail incessant de plusieurs années, fut un des glossaires régionaux les plus fouillés et les plus précieux de ceux que les recherches dialectiques systématiques suscitèrent dans la Suisse romande durant les vingt dernières années. Ainsi, le consciencieux travailleur que fut toujours M. Rossat, par ses études approfondies et minutieuses des éléments intéressants la vie intellectuelle des populations jurassiennes, auxquelles appartient la fidèle compagnie de sa vie, s'est acquis de légitimes droits à la double reconnaissance du peuple et de la science.

Les nombreux travaux antérieurs de M. Rossat, sa prédilection pour l'étude de la chanson populaire, sa rare compétence en fait de poésie et de musique rustiques, le désignaient tout naturellement pour présider cette Commission des *Chansons populaires de la Suisse romande*, constituée au sein de la Société suisse des Traditions populaires, dans son assemblée annuelle de Lausanne, en 1907. Il n'était que temps de se mettre à l'œuvre pour sauver, ce que l'on pouvait encore sauver de l'ancien répertoire des chansons populaires, submergé par la marée montante du modernisme.

Nos Confédérés de la Suisse allemande, que nous pourrions imiter sous certains rapports, quoique non exempts de travers non plus, s'étaient mis à l'œuvre depuis de nombreuses années. Ils avaient déjà réuni par une collaboration active de toutes les classes de la population, une riche collection de chansons populaires et, à l'heure qu'il est, on en possède plusieurs recueils imprimés (Der Ustig, Röseligarten).

La Suisse romande ne pouvait se dispenser d'en faire autant ou du moins le tenter. Mais, chez nous, la tâche des initiateurs fut plus difficile. Les patients enquêteurs durent constater que la collaboration du peuple était bien moins spontanée, sinon moins zélée.

Sans doute, les chanteurs populaires ne manqueraient point de complaisance et se prêtèrent, en général, volontiers aux désirs de M. Rossat, soit en lui communiquant leurs cahiers de chansons, soit en chantant les diverses pièces dont ils connaissaient la mélodie. Mais, pour obtenir tous ces matériaux, le directeur de l'enquête et ses collaborateurs, durent relancer chez eux, jusque dans les villages les plus écartés, les détenteurs de ces précieux vestiges des anciennes chansons, qui ne se doutaient nullement de la valeur que leurs manuscrits recélaient, en dépit des appels réitérés publiés dans la presse.

Au bout de dix ans de labeur opiniâtre, assisté par et par là d'auxiliaires locaux généralement plus zélés qu'experts, M. Rossat nous offre, en 1917, les prémices de ses travaux, qui une fois achevés, soutiendront avantageusement la comparaison avec les entreprises similaires de nos

voisins, les œuvres des E. Rolland, des Deceux, des Tiersot, etc. pour ne parler que d'auteurs français les plus en relief dans ce domaine.

(A suivre)

MAURICE GABBUD
Lourtier (Valais)

POUR LES DAMES

DANS son dernier numéro, le *Conteur* a bien du mal des femmes. Il doit à ses conditions de ne pas laisser ses lectrices sans une si mauvaise impression.

Voici quelques une des jolies choses qui leur ont été dites :

A une très jeune personne

Vous n'avez pas encor cet âge plein d'attraits
Où du dieu de Paphos on sent les premiers traits
Et déjà de vos yeux une vive étincelle

D'amour nous fait mourir.

Trop jeune à la fois et trop belle
Attendez, pour blesser, que vous sachiez guérir.
PANARD

Dans ces hameaux, il est une bergère
Qui soumet tout au pouvoir de ses lois,
Ses grâces orneraient Cythère,

Le rossignol est jaloux de sa voix ;

J'ignore si son cœur est tendre,

Heureux qui pourrait l'enflammer.

Mais qui ne voudrait pas aimer

Ne doit ni la voir ni l'entendre.

DE LA TRÉMOUILLE

Telle est l'inconcevable Hortense,
Egalement fidèle au caprice, au devoir
Vertueuse sans qu'elle y pense
Et charmante sans le savoir.

L'ABBÉ BLANCHET

Je sens quand je vous vois une joie inconnue ;
Quand je ne vous vois pas, je suis au désespoir
Et je voudrais toujours vous voir
Ou ne vous avoir jamais vue.

COQUARD

Vous demandez, Philés, un almanach nouveau
De Paris, voici le plus beau.

S'il vous est souvent nécessaire,

Ah ! du moins, en l'ouvrant souvenez-vous toujours

Qu'il n'est point de mois, point de jour

Où je ne pense à vous, et n'aspire à vous plaire.

C

Aux fleurs qui parent ton corset
Je vois Eglé que c'est ta fête.
— Non, me dit-elle, avec un air honnête.
— C'est donc la fête du bouquet.

DESMARÉ

De vos grâces toujours nouvelles,
Vous faites sentir le pouvoir
Près de vous le Temps a des ailes,
Et l'Amour cesse d'en avoir.

Si c'est un crime de l'aimer
On n'en doit justement blâmer
Que les beautés qui sont en elle,
La faute en est aux dieux
Qui la firent si belle
Et non pas à mes yeux.

LINGEND

Le sort pour moi plein d'injustice,
Quand il prit soin de me former.
Me donna deux yeux pour voir Nice...
Et je n'ai qu'un cœur pour l'aimer.

BAUD

Ne cherche plus en ce bas lieu
Celle qui fut toute divine.
Lucile est retournée aux cieux
Tout retournée à son origine.

PASSER

Dans ce tombeau repose Elise
Elle n'a vécu que quinze ans.
C'est la seule faute, passant,
Que l'aimable fille ait commise.

Sur un portrait

On ne voit si l'on n'y prend garde
Qu'un des côtés de sa beauté
Mais celui dont on le regarde
Est toujours le plus beau côté.

BOUFFLERS.

Que faut-il pour être heureux
Pour être heureux que faut-il ? De la vie
Faire deux parts : une moitié
Est pour l'Amour, l'autre pour l'Amitié,
Et toutes deux, je les donne à Sylvie.

Deux vers sont trop pour dire que l'on aime,
Un mot peut le dire de même ;
Mais cent chiffres, jamais, ne peuvent exprimer,
Le nombre de raisons qu'on a pour vous aimer.

BOUFFLERS.

Sur le collier d'un chien.

Je ne puis offrir de l'argent
A celui qui me trouvera
Qu'il me rapporte à ma maîtresse
Pour récompense, il la verra.

(Pour copie conforme).

PIERRE D'ANTAN.

LE LONG DU CHEMIN

« Ce sont les idées et non les votes qui gouvernent ici bas. Dans les affaires communales, le montagnard voit toujours quelque trou au flanc du budget, par où les impôts coulent sans cesse et le plus inutilement du monde. Tout en voulant sa part de représentation, il a toujours détesté les politiciens brouillons qui ne cherchent dans les affaires publiques que la satisfaction de leurs petites ambitions personnelles ; la plupart emploient leur temps à obtenir des grâces ; les bons citoyens s'appliquent à les mériter. Il faut prendre les hommes probes et capables là où ils sont, non là où ils ne sont pas. Il y a quantité de citoyens qui ne prennent pas publiquement parti dans une lutte, qui ont pourtant leurs idées, un attachement inébranlable aux institutions démocratiques, mais qui, pour leurs convenances personnelles ou des raisons tenant à leur milieu paisible, ne veulent pas se lancer dans la vie militante. Ceux-là travaillent, agissent, font produire le sol nourricier ; ils ont besoin d'un pays pacifié pour voir les affaires prospérer ; ils aiment la sécurité, l'ordre, la stabilité. C'est leur droit. »

F. ISABEL.

(Journal La Famille (G. Bridel, édit.) : « Traits de mœurs de la montagne d'Ollon ».)

UNE PAGE DE L'HISTOIRE NEUCHÂTELOISE

Récit du sergent Dubois

III

Tout à coup, le bruit sourd du canon invite Grandjean à sortir de sa cachette. Prudemment, il se hasarde dans la cuisine. A travers les petites vitres, il aperçoit le jour ; le vieux « mortier » annonce cinq heures ! Après un examen rapide, il constate avec satisfaction que la maison est vide ; l'oncle a disparu, ainsi que les « Bédouins. »

De plus en plus intrigué, il sort avec précaution de l'habitation et, s'en rapportant à sa bonne étoile, sûr et fier de son bon droit, il se dirige vers le Locle dans l'espoir de rentrer à l'Hôtel-de-Ville et de reprendre ses fonctions.

Le retour s'effectue sans encombre ; le canon avait cessé de tonner et les « Bédouins » avaient quitté le village lorsque le préfet arrive à l'Hôtel-de-Ville.

Que s'était-il passé ?

Le dragon Lecoultré et le sergent Dubois, après quelques péripéties, étaient parvenus à la Chaux-de-Fonds, où ils avaient immédiatement donné l'éveil.

Le brave major d'artillerie Ami Girard n'avait pas hésité à monter à cheval pour se mettre à la tête des patriotes, et la petite armée républicaine s'était dirigée vers le Locle. Munie de deux pièces de canon, elle avait lancé quelques boulets par dessus le village, dans la direction des Monts, afin d'affirmer sa supériorité et d'avertir la troupe de Pourtalès-Steiger que toute résistance était impossible et qu'elle devait renoncer à ses projets. C'était précisément la canonnade qu'avait perçue Grandjean au petit jour.

La rencontre entre républicains et royalistes avait eu lieu aux Eplatures, où l'attaque brusque et imprévue des patriotes avait forcé les « Bédouins » à se replier en désordre, n'ayant que la ressource de rejoindre la capitale et le Château, dont le colonel de Meuron-Terrisse s'était emparé et où il s'était installé après avoir réduit les membres du gouvernement républicain à l'impuissance.

Dubois et Lecoultré ont pris part au combat des Eplatures. Les coups de feu échangés n'ont heureusement fait que quelques victimes. La route du Locle est libre ; il s'agit de se reformer et d'aller délivrer le gouvernement prisonnier.

Il est dix heures du matin ; la chaleur se fait sentir ; la faim et la soif aussi. Dubois a pu compléter son uniforme et se munir d'une arme à la Chaux-de-Fonds ; mais, en homme prévoyant, il a eu soin de glisser dans sa musette une miche et deux « tommes ». Lecoultré a fait remplir sa gourde, et tous deux s'apprentent à réparer leurs forces. Sous un plane, au bord de la route, à l'ombre duquel ils vont s'asseoir un instant, quelques soldats s'empressent autour du cadavre d'une femme. La mort a passé par là et un sang coagulé s'échappe encore d'une blessure à la poitrine de la malheureuse. Dubois la reconnaît aisément : c'est la femme d'un cordonnier du Locle. Elle a été rencontrée sur la route par les « Bédouins », en fuite, lesquels ont assouvi leur haine et se sont vengés sur une innocente victime qui leur avait refusé de crier « Vive le roi ! »

Le corps, enveloppé d'un manteau, sera transporté au Locle sur un brancard improvisé, par quatre hommes de bonne volonté, qui ont bien voulu se charger d'accomplir ce funèbre devoir.

Nous passerons rapidement sur les événements qui suivirent. La troupe commandée par Ami Girard rejoint son point de concentration à Pesieux, dans la nuit du 3 au 4 septembre. Toutes les forces républicaines réunies vont tenter, à la pointe du jour, de reprendre le château de Neuchâtel. La colonne d'attaque se forme. Dubois et Lecoultré sont au premier rang ; en tête, marchent les sapeurs, l'ami Mailleraz, du Val-de-Travers, la hache sur l'épaule et prêt à faire disparaître tout obstacle qui pourrait entraver l'attaque. De l'extrémité de la rue, on distingue une barricade élevée par les révolutionnaires aux abords du château, et les gueules béantes de deux pièces de canon braquées sur les assaillants, loin de jeter l'effroi parmi ceux-ci, ne font que les exciter et les indigner davantage. Le courage et la détermination se lisent sur les visages, même en face de la mort qui les guette.

(A suivre).

GUBERT.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

3

PAR

RODOLPHE TCEPFER

Le malheur de cette passion-là, c'est que je n'osais pas m'y livrer avec sécurité ; et ceci, à cause d'un entretien très grave que j'avais eu tout récemment avec mon maître. C'était à propos de la belle conduite de Télémaque dans l'île de Calypso, alors

qu'il quitte Eucharis pour la vertu, laquelle conduite nous traduisions ensemble en fort mauvais latin :

Et il précipita Télémaque dans la mer...

Et *Telemachus in mare de rupe precipitavit*, venais-je de traduire, lorsque M. Ratin, c'était mon maître, s'avisait de me demander ce que je pensais de ce procédé de Mentor.

Cette question m'embarrassa fort, tant je savais déjà qu'il ne faut point blâmer Mentor devant son précepteur. Cependant, au fond, je trouvais que Mentor s'était emporté, en cette occasion, d'une façon brutale.

« Je pense, répondis-je, que Télémaque fut bien heureux d'en être quitte pour avoir bu l'onde amère.

— Vous ne comprenez pas ma question, reprit M. Ratin. Télémaque était amoureux de la nymphe Eucharis ; or, l'amour et la passion la plus funeste, la plus méprisante, la plus contraire à la vertu. Un jeune homme qui aime s'adonne au relâchement et à la mollesse ; il n'est plus bon à rien qu'à soupirer auprès d'une femme, comme fit Hercule auprès d'Omphale. Le procédé du sage Mentor était donc le plus admirable entre tous pour arrêter Télémaque sur les bords de l'abîme. Voilà, ajouta M. Ratin, ce que vous auriez dû me répondre. »

C'est de cette façon indirecte que j'ai appris que mon cas était grave et que j'avais déjà bien dévié de la vertu ; car j'aimais Estelle tout aussi évidemment, à mes yeux, que l'autre, Eucharis. Je résolus donc, à part moi, de combattre un sentiment si coupable, et qui pourrait tôt ou tard m'attirer quelque catastrophe, à en juger du moins d'après l'admiration que M. Ratin professait pour le procédé de Mentor.

Le discours de M. Ratin m'avait fait d'ailleurs une grande impression, bien moins pourtant parce que j'en pouvais comprendre que par ce que j'y trouvais d'obscur et de mystérieux. En même temps que, pour être sage et ne pas tomber dans l'abîme, je réprimais une bien innocente ardeur, mon imagination s'attachait aux paroles sinistres de M. Ratin pour en pénétrer le sens et pour y chercher des révélations.

Ce fut là mon premier amour. S'il n'eut pas de suite, vu sa nature tout imaginaire, la façon dont il fut refoulé par le discours de M. Ratin a imprimé à mes autres amours certains traits que l'on pourra reconnaître dans les récits qui suivront.

(A suivre.)

Pensée. — Ayez toutes les qualités que vous voudrez, mais ne le dites pas. Laissez aux autres le plaisir de les découvrir.

Au foyer du « Conteur. » — Nouveaux abonnés pour 1918 : M. A. Rochat, insp. à Carouge (Genève). — M. Hinderer, av. Tissot, 6, Lausanne. — M. A. Lugeon, à Leysin. — Mlle Marie Monnet, Leytron (Valais). — M. Chollet, postes, Maracon. — M. J. Pernet, postes, St-Oyens. — M. A. Gauthier, à Romont. — M. Marc Chessex, pharmacien, Lausanne. — M. Paul Tille, Cergnat-Sépey.

Grand Théâtre. — Au Grand Théâtre, foule tous les soirs. La revue : *Bourrez-nous le crâne !* a conquis d'emblée le public. Elle est gaie, spirituelle, malicieuse sans méchanceté. Elle est fort bien montée et l'interprétation en est irréprochable. Renée Duler, plus gracieuse, plus enjouée que jamais, est une collaboratrice exquise et précieuse des auteurs. Depuis la première, le succès va croissant. Qu'on se hâte ; on dit que c'est la dernière semaine.

Kursaal. — Pour les samedi et dimanche 23 et 24 mars, la tournée Petitdémange donnera trois représentations de *La Fille de Madame Angot*, la reine des opérettes françaises. Mme Mary Petitdémange et d'Hermanoy, MM. E. Didès, Darnet et Leroy, chanteront les premiers rôles. Exécution irréprochable.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE
10 POUSSES : Fr. 150
TOUTES PHARMACIES

Julien MONNET, éditeur responsable.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS